MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 94 (1994), p. 133-142

Marc Étienne

"De rebus quae geruntur..." dans deux inscriptions ramessides.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

« *De rebus quae geruntur...* » dans deux inscriptions ramessides

Marc ÉTIENNE-FART

« Ces Images si la disposition en est bonne, & la maniere ingenieuse, ont je ne scay quoi de si agréable, qu'elle arrestent la veuë, & font aussi tost desirer à l'esprit de sçavoir ce qu'elles signifient »
J. BAUDOIN, *Epistre* de l'*Iconologie*, Paris, 1677

L'UN DES ASPECTS les plus attrayants de l'égyptologie pour le grand public consiste en la compréhension des mécanismes de la langue des anciens Égyptiens et surtout de leur écriture. Ces hiéroglyphes, au pouvoir de fascination extrêmement étendu, restent encore pour beaucoup le reflet d'un ésotérisme complexe et non de simples auxiliaires d'écriture véhiculant une langue. Il n'en demeure pas moins qu'au sein même de la documentation épigraphique dont nous disposons actuellement, existe une catégorie de textes déconcertants car intraduisibles de prime abord, du fait de la présence de signes - ou de groupes de signes - pour le moins inhabituels voire uniques.

La titulature « cryptographique » de Séthi I[er] dans l'Osireion d'Abydos [1].

Une part importante de l'activité du chanoine Étienne Drioton consista en la collecte de monuments, pour la plupart antérieurs à l'époque gréco-romaine, présentant ces caractéristiques épigraphiques particulières. Ces « inscriptions énigmatiques » ou « cryptogrammes » furent rassemblées dans divers articles [2] comportant des tentatives méritoires d'explication de valeurs dites « ptolémaïques » acquises par certains signes dès le Nouvel Empire. Si l'origine de beaucoup d'entre elles demeure encore inconnue, il importe de prendre en considération, dans le cas de certains textes, les procédés usuels de l'épigraphie des temples d'époque tardive, tels que les rébus et les « jeux de signes » selon la dénomination d'Adolphe Gutbub [3]. Ceux-ci sont souvent motivés par une homophonie ou un aspect théologique parfois perceptible, mais qui le plus souvent nous échappe faute de documentation ou d'une

1 Cette communication a été présentée dans le cadre des journées Étienne Drioton qui se sont tenues à Strasbourg en octobre 1990. Je tiens à remercier M[me] Christiane Zivie pour ses conseils et encouragements prodigués lors de l'élaboration de ce travail.

2 É. DRIOTON, « Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIII[e] dynastie », *RdE* 1, 1933, p. 1-50 ; *id.*, « Les protocoles ornementaux d'Abydos », *RdE* 2, 1935, p. 1-20 abrégé ici en *Protocoles* ; *id.*, « Recueil de cryptographie monumentale », *ASAE* XL, 1940, fasc. 1, p. 305-428, abrégé ici en *Recueil*.

3 A. GUTBUB, « Jeux de signes dans quelques inscriptions des grands temples de Denderah et d'Edfou », *BIFAO* 52, 1953, p. 57-101.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

recherche exhaustive menée sur un point précis. Une thèse en cours concernant le site d'Abydos nous a conduit à reprendre, à la lueur de ces observations, l'examen des divers protocoles « cryptographiques » présents sur les édifices de ce site. Parmi ces titulatures, celle de Séthi I^er gravée sur la partie orientale du toit de la salle dite du sarcophage de l'Osireion, publié par Henri Frankfort [4] et étudiée par Étienne Drioton [5] a retenu notre attention et fera l'objet de cette communication.

Au-dessus de la scène représentant le réveil de l'Osiris-Séthi I^er, figurent le ciel oriental et le ciel occidental comprenant chacun une barque avec à son bord le pharaon et deux divinités. Ces deux barques sont séparées par une colonne de hiéroglyphes [fig.1] encadrée par les signes *ankh* et *djed*, le tout étant placé sous le disque ailé de l'Horus de Behedet. Une scène analogue est représentée sur la paroi du fond de la salle du sarcophage de la tombe de Ramsès IX dans la Vallée des Rois, et comporte, sous le disque ailé, le nom d'Horus du roi suivi de ses cartouches [6]. Il est donc licite de penser que l'on a ici affaire à la titulature de Séthi I^er. Cependant, avant tout essai d'interprétation, il faut attirer l'attention sur un problème important. Étienne Drioton signale dans son article sur ces protocoles ornementaux d'Abydos que « ces textes apparaissent dès le premier examen comme des protocoles de Séthosis I^er ou de Ramsès II (...) et leur déchiffrement ne présente d'autre difficulté que celle de passer d'une écriture énigmatique à une transcription connue d'avance » [7]. Cette dernière peut en fait réserver des surprises compte tenu de l'existence de variantes et d'épithètes additionnelles pour un protocole (ce qui est le cas dans le temple abydénien des millions d'années de Séthi I^er [8]) qu'il convient d'avoir recensées afin de disposer d'un jeu étendu de possibilités de traduction, sans pour autant penser qu'elles constituent les seules solutions potentielles. Dans le cas présent, ces variantes ne semblent pas apparaître et il s'agit de la version « classique » de la titulature de Séthi I^er comprenant les différents noms de ce dernier.

Le premier d'entre eux est introduit par le hiéroglyphe représentant un personnage coiffé du *pschent*, le pharaon, valant *Ḥr* par représentation directe. Les quatre signes suivants donnent le nom d'Horus du roi bien attesté par

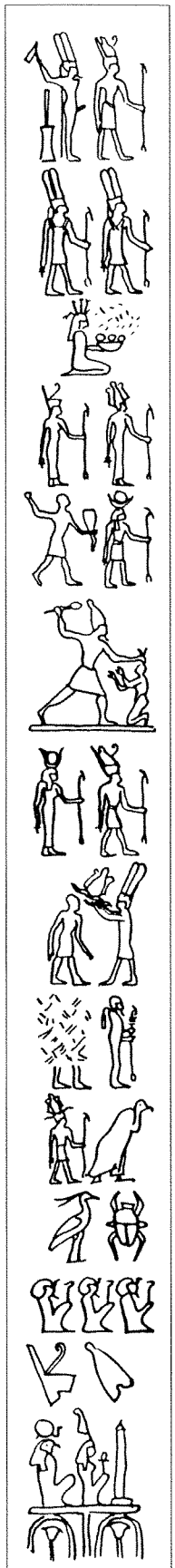


Fig. 1. ▷
Abydos-Osireion - salle du sarcophage, registre supérieur, colonne centrale ; d'après le dessin de W. Emery dans H. FRANKFORT, *The Cenotaph of Sethi I at Abydos*, *EEF* 39, 1933, pl. LXXIV

4 H. FRANKFORT, *The Cenotaph of Sethi I at Abydos*, *EEF* 39, Londres, 1933, pl. LXXIV.
5 *Protocoles*, protocole F (fig. 6), p. 11-14.
6 F. GUILMANT, *Le tombeau de Ramsès IX*, *MIFAO* t. XV, Le Caire, 1907, pl. XCIII.
7 *Protocoles*, p. 1.
8 Par exemple sur les architraves ou les ébrasements des portes monumentales de la deuxième salle hypostyle ; cf. *KRI* I, p. 136-139 (II) et *ibid.*, n° 74, p. 147-162 (a)-(g).

BIFAO 94 (1994), p. 133-142 Marc Étienne
"De rebus quae geruntur..." dans deux inscriptions ramessides.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'autres sources « en clair » à savoir *kꜣ nḫt ḫ'(w) m Wꜣst s'nḫ tꜣ.wy* « taureau puissant qui est apparu dans Thèbes, celui qui fait vivre les deux terres ». L'association de trois représentations d'Amon dans la composition de cette séquence est inhabituelle. En effet dans nombre de « cryptogrammes », l'image du dieu ithyphallique est associée à celle de Montou pour composer l'épithète *kꜣ nḫt* « taureau puissant ». L'interprétation généralement admise, donnée par Étienne Drioton [9] reposait sur le recours à l'acrophonie et surtout à l'antonomase, à savoir la désignation d'une divinité par un substantif ou un adjectif indiquant l'élément, ou la qualité, qu'elle représenterait par excellence. Ainsi, selon ce procédé, la divinité ithyphallique exprime par rébus *kꜣ* « taureau » et Montou dieu du combat est par définition « le victorieux » (*nḫt*) [10]. Ces désignations par antonomase ne fournissent pas toujours des solutions convaincantes même si elles s'avèrent parfois extrêmement séduisantes, les épithètes divines étant le plus souvent formées à partir d'adjectifs intervenant dans des constructions dites « accusatifs de relation ». Ces remarques nous ont conduit à examiner dans un premier temps d'autres possibilités d'interprétation du groupement de signes préalablement cité.

La comparaison d'une divinité avec un taureau est relativement fréquente dans l'hymnologie égyptienne et, dans le contexte théologique thébain l'épithète *kꜣ nḫt* peut aussi bien s'appliquer à Amon qu'à Montou [11]. Ce dernier la reçoit fréquemment depuis le Nouvel Empire jusqu'à l'époque gréco-romaine probablement du fait de son hypostase terrestre [12]. La représentation de Montou pourrait ainsi servir de « signe-épithète ». L'étape suivante dans l'élaboration de ce groupement aurait consisté en la substitution du mot *kꜣ* par l'image d'une divinité dont les épithètes seraient liées à un taureau. D'où la présence de la divinité ithyphallique, *Kꜣ-mw.t=f* ou *Jmn-m-jpt*, ces deux formes d'Amon étant souvent comparées à cet animal du fait de leur potentiel générateur [13]. Le hiéroglyphe du taureau sert même quelquefois de déterminatif au nom de ces dieux. Par conséquent, l'association des deux figures d'Amon et de Montou aura conféré à cette dernière la valeur *nḫt* comme semble l'établir l'architrave « cryptographique » de Louxor [14]. Dans le cas du protocole abydénien, l'image du dieu Amon a remplacé celle de Montou en conservant la valeur *nḫt*. Cette substitution procéderait d'une « tradition » remontant au début du Moyen Empire où Amon, emprunte des traits iconographiques propres à Montou et en arrive à le remplacer dans certaines scènes [15].

9 *Recueil*, p. 315 texte n° II ; *ibid.*, p. 319 texte n° III et p. 331 n° IV ; *Protocoles*, p. 4 protocole B.

10 *Ibid.*, p. 4-5 note a.

11 J. ASSMANN, *Ägyptische Hymnen und Gebete*, Münich, Zürich, 1975, *passim* ; A. BARUCQ, Fr. DAUMAS, *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne*, Paris, 1980, p. 54. Pour Amon possédant cette épithète, voir entre autres P. Boulaq 17, VIII, 3 (*ibid.*, p. 198) et P. Leyden I-350, chap. 50, l. 400 (*ibid.*, p. 217).

12 En ce qui concerne le dieu Montou, l'épithète *kꜣ ḥry-jb* + toponyme, fréquente au Moyen Empire, va être modifiée au Nouvel Empire jusqu'à l'époque gréco-romaine en *kꜣ nḫt* avec ou sans la mention *ḥry-jb* + toponyme ; cf. F. BISSON DE LA ROQUE, « Notes sur le dieu Montou », *BIFAO* 40, 1941, p. 18 sqq. et *Urk.* VIII, p. 35 n° 48 et p. 56 n° 68 b.

13 Cf. par exemple *Urk.* VIII, p. 72 n° 87. Remarquer également l'association fréquente à Basse Époque de Montou à Kamoutef, par exemple dans les textes des sarcophages des grands prêtres de Montou (cf. F. BISSON DE LA ROQUE, *op. cit.*, p. 213-214) ; à l'époque gréco-romaine, on trouve le nom du dieu Montou déterminé par la figure ithyphallique (Tôd, porte de la partie restante du « naos », texte mythologique du retour du montant intérieur nord, à paraître) ainsi que la mention de l'entité syncrétique Amon-Montou-Rê (cf. É. DRIOTON, *Rapports préliminaires 2e partie, Medamoud : Les inscriptions*, *FIFAO* 3, Le Caire, 1925, p. 2 et p. 8, l.1).

14 *Recueil*, p. 323 note (15).

15 Entre autres, l'iconographie des piliers de la chapelle blanche de Karnak dans P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sesostris Ier à Karnak*, Le Caire, 1959, *passim*, et les linteaux représentant la fête *sed* provenant de Medamoud (*Medamoud*, *FIFAO* 7, Le Caire, 1929, pl. IV).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le signe suivant représente également le dieu Amon. Étienne Drioton l'a rattaché à l'autre image du dieu les interprétant par description périphrastique en *nȝ šd ḥ‘ m Wȝst* « ceux qui prennent la couronne en Thèbes ». Puis par dérivations phonétiques et acrophonie, il aboutit à l'expression *nḫt ḥ‘(w) m Wȝst* « victorieux se levant en Thèbes » [16]. Une interprétation plus plausible est à mon sens possible en considérant ce signe de façon isolée. Dans d'autres protocoles utilisant ces jeux d'écriture, on trouve pour transcrire *ḥ‘(w) m Wȝst* la représentation d'une étoile et de Thèbes divinisée en armes qui fournit cette séquence par rébus [17]. Ici, c'est l'image d'Amon qui équivaudrait à *ḥ‘(w) m Wȝst* « celui qui est apparu dans Thèbes », par rébus théologique faisant allusion à la cosmogonie thébaine. En effet, comme l'attestent plusieurs hymnes à Amon du Nouvel Empire [18], Thèbes est décrite comme lieu de création et d'apparition de ce dieu. L'association dans cette titulature de trois signes représentant le dieu Amon constituerait un trigramme fortement empreint de théologie amonienne où seraient figurés les principaux aspects du dieu thébain : le procréateur divin, la forme souveraine de Karnak et celle des origines, autocréée et mystérieuse. L'inspiration du trigramme a donc été fournie par la nature même du nom d'Horus du roi qui a été lié aux aspects du dieu Amon par l'esprit du concepteur.

Complétant la séquence constituant ce nom, le génie économique portant des offrandes solides vaut, par représentation directe, pour *s‘nḫ tȝ.wy* « celui qui nourrit (lit. «fait vivre») les deux terres », équivalence prouvée par un autre protocole du temple abydénien de Séthi Ier [19]. Cette épithète du pharaon, génie nourricier du pays, et ses variantes sont bien attestées depuis le début du Nouvel Empire [20]. On y retrouve parfois le même signe avec une valeur différente (*dfȝ*) comme le montre un scarabée de l'époque de Thoutmosis III [21].

La titulature se poursuit avec le doublet représentant Nekhbet et Ouadjyt. Il aurait pu paraître séduisant de le rapprocher du signe du génie économique afin d'obtenir la lecture *s‘nḫ tȝ.wy*. En fait on a ici par représentation directe la valeur *nb.ty*, Nekhbet portant la couronne *wrr.t* et non la couronne blanche comme quand ce doublet est utilisé avec la valeur *nsw-bjty* ou *tȝ.wy* [22]. Le nom de Nebty de Séthi Ier est bien établi par diverses sources *wḫm ms.wt šḫm ḫpš dr pḏ.wt psḏ(w)* « celui qui renouvelle la descendance, dont la force est puissante qui repousse les Neuf Arcs ». Il est ici restitué par rébus et figurations directes. La première d'entre elles est celle d'une divinité hiéracocéphale coiffée du disque lunaire, probablement Khonsou, servant de « signe-épithète » pour *wḫm ms.wt*, qualificatif fréquemment attribué à la lune et aux différents dieux lunaires [23]. Le hiéroglyphe suivant représente un homme au bras levé, dans un geste de menace, envers une patte antérieure de bovidé placée dans son autre main. Par simple rébus, on obtient l'équivalence voulue, cet homme étant celui qui a puissance (*šḫmw*) sur le cuisseau (*ḫpš*). Même principe pour le groupe

16 *Protocoles*, p. 13.
17 Protocole B dans *Protocoles*, p. 4-5 note a.
18 Voir entre autres les hymnes des papyri Leyden I-350, chap. 10 (A. BARUCQ, Fr. DAUMAS, *op. cit*, p. 213-214) et Berlin 3049 (J. ASSMANN, *op. cit.*, n° 217) ; voir également K. SETHE, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, *AAWB* 4, Berlin, 1929, p. 18-22 et *passim*.
19 É. DRIOTON, *RdE* 1, 1933, p. 207 fig. 4 et *Protocoles*, p. 5 note b.
20 J. LEIBOVITCH, « Gods of Agriculture and Welfare in Ancient Egypt », *JNES* XII, 1953, p. 70 texte n° 19, p. 79 texte n° 24 et p. 110-112.
21 *Id.*, « Un titre curieux de Thoutmosis III », *Studies Polotsky*, Jérusalem, 1964, p. 17-21.
22 *Protocoles*, p. 5 note c.
23 *Wb* II, p. 141-143 ; voir également Ph. DERCHAIN, *La lune, Mythes et Rites*, *SourcOr* 5, Paris, p. 23 sqq.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

suivant représentant le pharaon s'apprêtant à frapper un ennemi à terre dont il agrippe les cheveux. On comprend *dr pḏ.wt psḏ(w)* « celui qui repousse les Neuf Arcs », l'image de l'ennemi (la partie) valant pour les Neuf Arcs (le tout).

Puis vient le troisième élément du protocole royal : le nom d'Horus d'or, soit, pour Séthi I^er^ *wḥm ḫʿw wsr pḏw m tȝ.w nb.w* « celui dont le couronnement est renouvelé, dont les arcs (troupes ?) sont puissants dans tous les pays ». Il est introduit par un doublet comportant la représentation du pharaon (*Ḥr* par antonomase) et de celle de la déesse Hathor, « la dorée » (*nby.t*). Le doublet a donc la valeur *Ḥr nbw* « l'Horus d'or ».

Suit un rébus exprimant l'élément *wḥm ḫʿw* : le dieu Amon couronne un personnage au moyen de la couronne *atef*. La valeur *ḫʿ* de ce dernier signe est bien attestée dans les textes du temple abydénien de Séthi I^er^ par les nombreuses variantes graphiques de sa titulature [24]. Ce groupe est donc à lire *wḥm ḫʿw* « renouveler le couronnement », la présence d'Amon faisant référence au couronnement du roi à Thèbes. On peut également rapprocher cette figuration de l'expression *wḥm ḥḏ.t* « ceindre la couronne blanche » [25] et l'interpréter toujours par rébus comme *wḥm ḫʿw* « ceindre la couronne », le choix de la couronne *atef* ayant peut-être été dicté par le contexte osirien.

L'expression de la fin du nom d'Horus d'or pose un problème du fait de la disparition de l'un des signes le composant. Ces derniers sont en toute logique l'équivalent de *wsr pḏ.w m tȝ.w nb.w* « aux arcs puissants dans tous les pays ». Étienne Drioton explicita ceux-ci en ayant recours à l'acrophonie, le signe représentant le dieu Ptah donnant *p*, le personnage mutilé *ḏ*, le vautour *t* (soit *pḏ.t*), le personnage coiffé de l'*atef m* et enfin les signes restants *tȝ.w nb.w*. Pour lui, l'adjectif *wsr* avait déjà été obtenu en interprétant la figure du dieu Amon tenant la couronne *atef* en *wḥm ḫʿw Wsjr* « celui qui renouvelle la couronne d'Osiris » d'où *wḥm ḫʿw wsr* « renouvelé d'avènement, puissant » [26]. Une fois encore, une autre explication peut être avancée en associant ces signes de façon différente. Les deux premiers, comprenant le signe du dieu Ptah (qui aurait donc pour des raisons inconnues la valeur *wsr* [27]) et le signe endommagé, donneraient *wsr pḏ.wt*. Le signe du vautour, *mw.t*, donnerait *m* par chute du *t* final, valeur bien connue en ptolémaïque. Enfin si l'on tient compte de la répétition du signe représentant une divinité assise tenant le signe *ankh* à la fin de cette section du protocole équivalant à *nbw*, on ne peut qu'interpréter les signes qui précèdent comme une graphie multiple de *tȝ.w*. Pour deux d'entre eux, le scarabée et le héron, cette valeur *tȝ* – quoiqu'inexpliquée – est attestée sans aucun doute possible, dès la fin du Nouvel Empire, notamment par l'inscription de Pinedjem I^er^ sur le petit temple de Medinet Habou, ainsi qu'à l'époque gréco-romaine [28]. L'autre signe, un homme coiffé de la couronne *atef* et tenant un sceptre *ouas*, possède également cette valeur *tȝ* qui dérive peut-être de la valeur par représentation directe de *jty* « souverain ». La divinité figurée est sans doute Osiris et l'on se

24 *KRI* I, p. 133, l.10 ; pour les variantes *ibid.*, p. 130, l. 15.

25 D. MEEKS, *AnLex* 78.101.

26 *Protocoles*, p. 14-15.

27 Cette épithète *wsr* ne figure pas parmi celles recensées par M. SANDMAN-HOLMBERG dans son étude sur le dieu Ptah (*The God Ptah*, Lund, Copenhague, 1946). Cette valeur ne semble pas non plus attestée pour ce signe à l'époque tardive. Cf. *Valeurs phonétiques des signes hiéroglyphiques d'époque gréco-romaine* I, Montpellier, 1988, p. 91-92, n° 15 et n° 21.

28 *Recueil*, p. 328 et p. 334 n° 18-22 où l'auteur note que cette valeur se retrouve à l'époque gréco-romaine ; voir à ce sujet H. FAIRMAN, *BIFAO* 43, 1945, p. 107 et *Valeurs phonétiques* II, p. 322 n^os^ 603-604.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

trouve de nouveau confronté à un jeu graphique (trigramme) à portée théologique. En effet les liens existant entre le dieu Osiris, le scarabée et le héron sont bien établis par divers chapitres des Textes des Sarcophages et du Livre des Morts [29]. Par ailleurs, le Nouvel Empire a vu l'assimilation définitive de la forme nocturne de Rê à Osiris, dont la résurrection va se manifester par la naissance de l'insecte divin symbolisant Khepri [30]. Quant au héron, il peut être identifié soit au héron *šnty*, soit au « phénix », le *bnw* des textes et des vignettes [31]. Au Nouvel Empire, les aspects et rôles de ces deux oiseaux vont se confondre et le héron représentera la forme héliopolitaine du dieu Osiris en tant que *ba* du dieu Atoum [32], mais aussi, plus généralement, le *ba* séjournant dans la Douat dont il peut traverser sans encombre les différents secteurs [33]. À ce titre, on le trouve fréquemment associé au scarabée, sur les scarabées de cœur et les amulettes cordiformes, ou utilisé seul comme talisman protecteur sur les momies. Il est alors mis en rapport avec la tombe d'Osiris sur laquelle il veille [34]. Le trigramme ainsi formé serait à interpréter comme la représentation des trois phases solaires : nocturne (Osiris), matinale (Khepri) et vespérale (Atoum par le biais de son *ba*). Elles sont figurées par les différents aspects que revêt Osiris dans la théologie du Nouvel Empire : le souverain de la Douat coiffé de l'*atef* et ses deux formes solarisées le scarabée et l'Osiris-phénix d'Héliopolis. Ce groupement a sans doute été inspiré par la fonction et le décor de l'Osireion, lieu souterrain symbolisant la Douat où le soleil se régénère par l'acquisition des membres épars d'Osiris auquel il finit par s'identifier afin de renaître au matin, comme l'indiquent les textes du Livre des Cavernes qui y fut gravé [35].

Le protocole se conclut avec le nom de couronnement du roi, introduit par *nsw-bjty* écrit à l'aide des deux couronnes, blanche et rouge, graphie fréquente à partir du Nouvel Empire [36]. On remarquera l'emploi du signe de l'obélisque avec la valeur *mn*. Le nom est ici dépourvu de cartouche et il est tentant d'y voir un autre trigramme à connotation héliopolitaine associant le *benben* figuré par l'obélisque, le principe de la création et fille du démiurge Maât et enfin le dieu créateur Rê. Du fait de leur emplacement particulier dans l'Osireion (la chambre où sont représentées les différentes versions du cheminement du soleil dans la Douat), les trois trigrammes mis en évidence sont particulièrement intéressants du fait de leur référence aux phases de création et de transformation du soleil par rapport à trois systèmes théologiques : thébain, abydénien et héliopolitain. Le contexte memphite, pourtant très affirmé dans le temple des millions d'années voisin, semble ici absent.

29 A. DE BUCK, *The Egyptian Coffin Texts* IV, p. 43 *spell* 292 et *CT* VI, p. 335 *spell* 703 ; voir également É. NAVILLE, *Das Aegyptische Todtenbuch* I, Berlin, 1886, pl. XCV, Kapitel 83-84 reprenant les *spells* 310-311 des Textes des Sarcophages.

30 *CT* IV, p. 199 spell 355 ; E. OTTO, *Osiris und Amun*, Münich, 1966, p. 41-53 et *passim* ; on retrouvera cette idée dans une dénomination de la ville d'Abydos *njwt ḫpr* « la ville du scarabée » qui apparaît à la Troisième Période intermédiaire. Cf. H. GAUTHIER, *DG* III, p. 80 et, pour une explication étiologique de ce toponyme, J. VANDIER, *Le Papyrus Jumilhac*, Paris, 1962, p. 136, (XLII) et note (863).

31 *LÄ* VI, col. 9-10 (*s.v.* Stelzvögel) et surtout *LÄ* IV, col. 1030 sqq.

32 E. EL-BANNA, « Aspects héliopolitains d'Osiris », *BIFAO* 89, 1990, plus particulièrement p. 121 sqq.

33 A. PIANKHOFF, *Le livre des Quererets*, Le Caire, 1946, pl. 18.

34 É. NAVILLE, *op. cit.*, pl. XLI, Kapitel 29 B et H. KEES, *Götterglaube*, p. 88 Abb. 7 ; voir également E. PEET, *The Cemeteries of Abydos* II, *EEF* 34, Londres, 1914, p. 96, fig. 58 et pl. XXI, fig. 4 & 11 pour les moules d'amulettes-phénix retrouvées dans la région R de la nécropole abydénienne.

35 P. BARGUET, « Le livre des Cavernes et la reconstitution du corps divin », *RdE* 28, 1976, p. 25-37.

36 Par exemple avec une variante graphique, sur la stèle du grand prêtre d'Osiris Nebouaoui BM nº 1199 (*HTBM* VI, nº 371 pl. XLVII l.1).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'interprétation de cette titulature a mis en évidence le rôle important dévolu aux jeux graphiques, à travers l'existence d'arrangements de signes à portée théologique dès le début de la XIX^e^ dynastie, procédé qui sera repris à la XXI^e^ dynastie dans les chapitres supplémentaires du Livre des Morts [37]. Par ailleurs, d'autres jeux de ce type ainsi que des rébus, se retrouvent dans cette catégorie de textes, à tel point que l'on peut se demander si leur appellation n'est pas inadéquate. « Cryptogrammes », « écriture cryptographique » ou « énigmatique », ces mots induisent une idée de dissimulation. En ce cas, pourquoi trouve-t-on fréquemment l'équivalent « en clair », le plus souvent sur l'élément architectural symétrique de celui portant le texte « crypté » ? L'utilisation de tels procédés relève d'une autre logique. Ces textes insolites pourraient fournir un précieux complément à l'étude du lieu où ils sont gravés en apportant des précisions sur sa fonction théologique ou l'aspect divin qui y a été privilégié. De nouveaux éléments concernant l'adéquation de l'écriture et de la décoration architecturale aux conceptions religieuses qui ont présidé à leur élaboration, seraient ainsi mis en évidence pour des périodes antérieures à l'époque gréco-romaine.

À propos des « cryptogrammes » de la reine Nefertari.

En 1939 le chanoine Étienne Drioton publiait les deux blocs découverts par Bernard Bruyère la même année dans le sol de la cour du temple d'Hathor à Deir al-Medîna [38]. Ces blocs sont actuellement conservés au musée du Caire sous les numéros JE 72015 et 72016 [fig. 2a et 2b]. Sa passion pour la cryptographie l'amena à en étudier les inscriptions et à en reprendre les conclusions dans son *Recueil de cryptographie monumentale* [39]. Le réexamen de ces blocs à la lueur de différents textes nous a conduit à proposer une nouvelle interprétation de certaines des composantes de ces cryptogrammes.

Le bloc JE 72015 a permis au chanoine d'identifier le « bénéficiaire », à savoir l'une des grandes épouses royales de Ramsès II, la reine Nefertari.

Le procédé auquel le concepteur du « cryptogramme » a eu recours pour le premier signe est bien attesté par d'autres exemples, notamment dans l'épigraphie monumentale [40]. La déesse Mout tenant en guise de sceptre le signe *sw* (*Mw.t m-ˁ sw*) est suivie de la représentation d'une déesse à tête d'hippopotame qui est sans doute Taouret. En admettant la substitution *n* / *m*, la lecture qui vient naturellement à l'esprit est *mw.t nsw wr.t* « la vénérable mère royale », épithète possible mais non attestée dans les titulatures de Nefertari. Je pense que l'image de la déesse Mout masque ici une désignation par antonomase bien attestée dans ce type de composition. En effet, le contexte thébain appelle tout naturellement à attribuer pour le signe la représentant, la valeur *ḥm.t* « épouse ». Le groupe peut être interprété par rébus comme *ḥm.t m(-ˁ) sw*, soit *ḥm.t nsw* « épouse royale », complété par la représentation de

37 M.-L. RYHINER, « À propos de trigrammes panthéistes », *RdE* 29, 1977, p. 125-137.

38 B. BRUYÈRE, *Deir el Medineh 1935-1940*, II, p. 35, 82-83.

39 É. DRIOTON, « Cryptogrammes de la reine Nefertari », *ASAE* XXXIX, 1939, p. 133-144 ; *id.*, *ASAE* XL, 1940, p. 395-427.

40 *Recueil*, p. 318-319 ; ce procédé se retrouve également dans la statuaire, l'un des exemples les plus célèbres étant le groupe JE 64735, représentant Ramsès II et le dieu Houroun. Cf. *Ramsès le Grand*, Catalogue de l'exposition, Paris, Grand Palais, 1976, Paris, 1976, n° 1, p. 4-11 avec bibliographie.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la déesse Thouéris donnant la valeur *wr.t* le tout donnant l'épithète courante de la reine *ḥm.t nsw wr.t* « la grande épouse royale ». Curieusement, sans doute sous l'influence d'autres titulatures, c'est cette solution qui est donnée par Étienne Drioton à la fin de son article, à la place de la première défendue quelques lignes auparavant.

L'arrangement des signes composant les deux cadrats suivants donnait, selon l'éditeur, l'équivalence *nb.t t3.wy ḥnw.t jdb.wy* « maîtresse des deux terres, souveraine des deux rives ». On peut suggérer une autre combinaison qui fournit une solution tout aussi plausible. La séquence des quatre signes du premier cadrat se lit à mon sens *ḥnw.t Šmʿ Mḥw*. Les deux fourrés végétaux ne posent aucun problème d'interprétation. La vache aurait ici la valeur *ḥn(w).t* « souveraine », antonomase faisant référence à la représentation animale de cette déesse dans le contexte de la montagne thébaine, à laquelle son temple de Deir al-Medîna était accolé. Le signe du pain sert de complément phonétique. Puis vient un hiéroglyphe dans lequel on reconnaît sans peine l'image d'une reine qui vaut, par représentation directe *nb.t t3.wy*, les deux signes du canal servant ainsi de déterminatifs.

Le nom de la souveraine est ensuite donné par un rébus. Étienne Drioton a interprété la figure assise sur un coussin comme celle d'un « jeune prince » par comparaison avec les représentations amarniennes et post-amarniennes. J'y verrais plutôt celle d'une jeune fille (*nfr.t*) faisant le geste de la déploration devant la déesse Mout, geste dont on a de nombreux parallèles iconographiques. Sa solution *jw=f jr (r) dt rmy.t n Mw.t* « il verse des larmes à l'adresse de Mout » est une fois de plus ingénieuse mais quelque peu compliquée quand on songe à l'existence d'une autre expression *jr.t mr* « déplorer », bien attestée au Nouvel Empire [41], que je propose de lui substituer. Le rébus s'interprète donc « littéralement » comme une jeune fille déplorant à l'adresse de Mout soit *nfr.t jr.t mr n Mw.t* ; *t* et *y* ayant une vocalisation très proche, on aura reconnu le nom de la reine *Nfr.t-jry mr.t~n Mw.t*.

La fin de la titulature a été correctement interprétée par Étienne Drioton en *ʿnḫ.tj* « vivante », le bouquet et le « nœud d'Isis » acquérant leurs valeurs respectives *ʿnḫ* et *tj* par représentation directe.

Le bloc JE 72016, par lequel Étienne Drioton débute son commentaire, doit également être réexaminé. L'inscription qu'il porte commence par une représentation de la déesse Isis tenant un sceptre *ouas*. « L'ingénieux chanoine », comme l'a désigné Pascal Vernus [42], supposait qu'il constituait le début de la titulature et avait eu recours à un rébus pour interpréter cette figure. Isis était « l'épouse d'un engourdi » soit *ḥm.t n.t s wrd* ceci pour obtenir *ḥm.t nsw wr.t* « la grande épouse royale ». À cette solution acrobatique, on peut préférer d'autres hypothèses en relation avec des épithètes de la déesse.

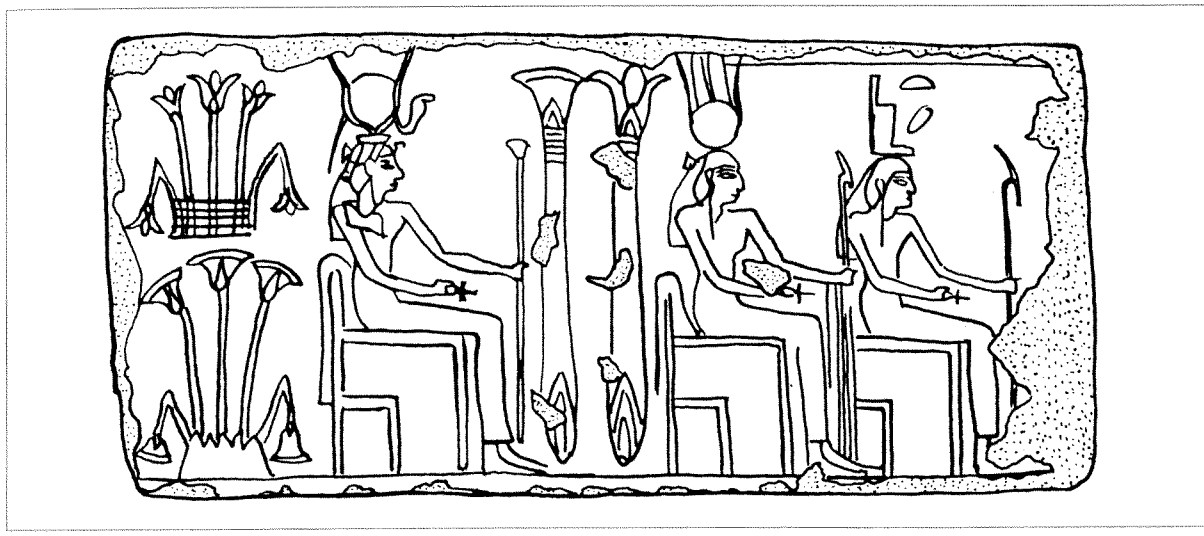
Si l'on admet que l'on a, avec ce signe, le début du protocole, deux d'entre elles, *rpʿt.t* et *ḥm.t nsw wr.t* « grande épouse royale », qui se retrouvent dans les titulatures de la reine, méritent d'être retenues. La première peut se rencontrer pour désigner Isis comme l'aînée des filles de Geb. Fréquemment employée à l'époque gréco-romaine [43], elle pourrait convenir ici,

41 *Wb* II, p. 96 (5).

42 P. VERNUS, *Athribis*, *BdE* 74, Le Caire, 1978, p. 138.

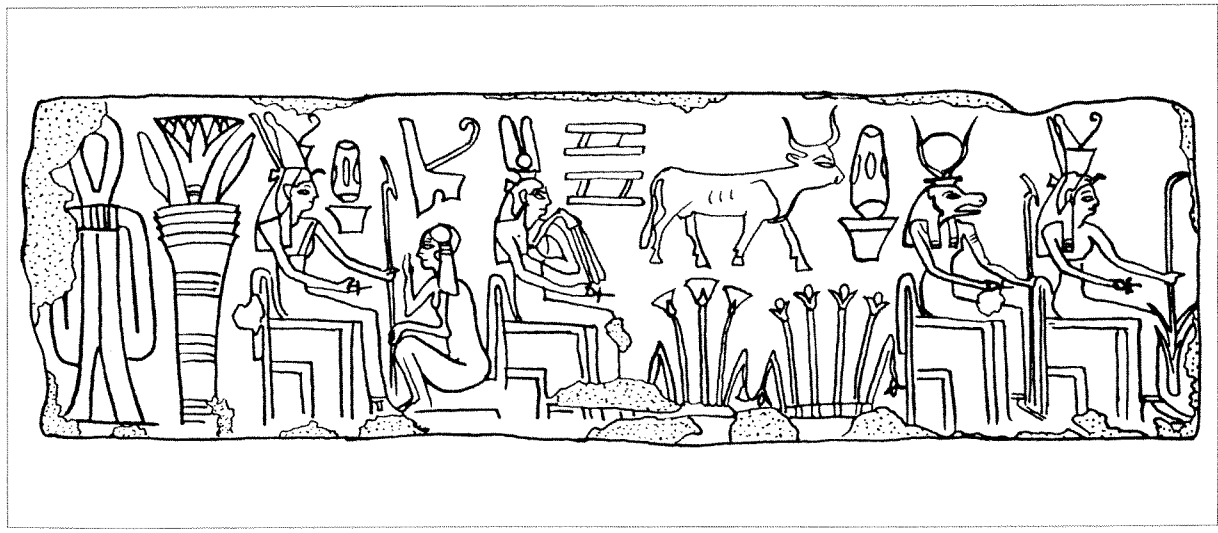
43 Cf. par exemple *Edfou* I, p. 384.

BIFAO 94 (1994), p. 133-142 Marc Étienne
"De rebus quae geruntur..." dans deux inscriptions ramessides.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



△ **Fig. 2 a.** Musée du Caire - Bloc JE 72015 ; d'après *ASAE* XXXIX, 1939, pl. XIII.

▽ **Fig. 2 b.** Musée du Caire - Bloc JE 72016 ; d'après *ASAE* XXXIX, 1939, pl. XIV.



© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ce qui en constituerait un exemple précoce. La seconde en revanche se trouve employée dès le Nouvel Empire pour des divinités telle que Iousâas ou Nebethotepet et également à Basse Époque pour Isis et Hathor [44]. Compte tenu de la divinité affectataire du temple et des aspects religieux locaux, une telle désignation d'Isis par antonomase paraît parfaitement plausible.

Cependant, rien ne permet de justifier que ce signe constitue le début de l'inscription. En ce cas, le signe de la déesse pourrait être un « signe-épithète » avec la valeur *wr.t*, qui lui est très fréquemment attribuée. Elle constituerait dans ce cas la fin d'une épithète royale telle que *ḥm.t nsw wr.t* tout comme Thouéris sur le bloc JE 72015.

Le reste de l'inscription ne pose pas de problème majeur, le texte « en clair » s'établissant ainsi : *nb.t t3.wy ḥnw.t Šmʿ Mḥw* « la maîtresse des deux terres, souveraine de la Haute et de la Basse-Égypte ». La représentation de la figure féminine assise coiffée d'un disque solaire surmonté par les hautes plumes encadrées par les cornes lyriformes, souvent porté par les reines, vaut pour *nb.t*, les deux tiges végétales pour *t3.wy*. À la dérivation d'Étienne Drioton partant de l'épithète d'Hathor *ḥ(w)n.t* « jouvencelle » pour obtenir la valeur *ḥnw.t* « souveraine », il conviendrait peut-être de substituer une simple épithète liée à une représentation directe, mâtinée d'antonomase, Hathor étant la déesse dédicataire du temple adossé à la montagne dont elle est la souveraine.

À l'issue de ce nouvel examen, il semble donc que l'on soit en présence de deux fragments de titulature et non d'une titulature unique (comme le pensait Étienne Drioton), la répétition d'épithètes semblables au sein d'un même protocole paraissant peu probable. La nouvelle interprétation proposée fournit en substance la transcription suivante :

– pour le bloc n° JE 72015 :

ḥm.t nsw wr.t ḥnw.t Šmʿ Mḥw nb.t t3.wy Nfr.t-jry mr.t n Mw.t ʿnḫ=tj « la grande épouse royale souveraine de la Haute et de la Basse-Égypte, la maîtresse des deux terres Nofretari aimée de Mout douée de vie » en remplacement de *mw.t nsw wr.t nb.t t3.wy ḥnw.t jdb.wy Nfr.t-jry mr.t~n Mw.t ʿnḫ=tj*.

– pour le bloc n° JE 72016 :

< *rpʿt.t* ou *ḥm.t nsw* > *wr.t nb.t t3.wy ḥnw.t Šmʿ Mḥw* « la grande < épouse royale ou *rpʿt.t* >, la souveraine de la Haute et de la Basse-Égypte » au lieu de *ḥm.t nsw wr.t nb.t t3.wy ḥnw.t Šmʿ Mḥw*.

Isis, Taouret, Mout et Hathor sont autant de divinités recevant un culte à Deir al-Medîna et employées ici pour les signes composant la titulature de la reine qui leur était parfois assimilée. Une fois de plus dans ce type d'inscription, le concepteur des jeux d'écriture a pris en considération la théologie du lieu où l'inscription devait se trouver, souci que l'on retrouve dans l'épigraphie des temples d'époque gréco-romaine et dont l'époque ramesside a très largement fait usage.

44 J. VANDIER, *Iousâas et Nebethetepet* (Recueil des articles parus dans *RdE* 16 [1964], p. 55-146 ; *RdE* 17 [1965], p. 89-176, *RdE* 18 [1966], p. 67-142 et *RdE* 20 [1968], p. 135-148), p. 184 et remarque n° 2.

BIFAO 94 (1994), p. 133-142 Marc Étienne
"De rebus quae geruntur..." dans deux inscriptions ramessides.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net